

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSERERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

Almanach Français.

- Judi 3 (1794). — Combats Hochstet et Hombach, par le général Michaud, contre les Prussiens.
- (1808). — Prise de Cuenco, par le général Caulincourt, contre les Espagnols.
- (1809). — Combat et prise de Saint Felin de Quixel, par le général Saint-Lyr, contre les Espagnols.
- (1812). — Prise de Sweniziany, par le roi Murat, contre les Russes.

NAVIRES ATTENDUS POUR MONTEVIDEO ET BUENOS-AYRES

Havre. — Deux Freres-Unis.

Bordeaux. — Diane, cap. Audoir.

MONTEVIDEO.

2 juil. et 1845.

Dans notre numéro du 27 juin, nous donnâmes en son entier la pétition que M. P. Gascogne, négociant français, établi long temps dans la République Argentine, adressa le mois de février dernier, à la chambre des députés. L'espace nous ayant empêché de dire quelques mots sur cette pièce, le jour de sa publication, nous y reviendrons aujourd'hui.

Dans sa pétition, M. Gascogne a démontré avec une admirable clarté la spoliation scandaleuse dont il avait été victime dans une contrée qu'il avait comblée de bienfaits et à laquelle il avait dans l'espace de peu d'années imprimé par sa seule industrie, une impulsion que vingt années de commerce ordinaires ne lui auraient pas données.

Comme on le voit, c'est toujours le même système de persécution contre tout ce qui est étranger que l'on retrouve à Bahía Blanca, à plus de deux cents lieues de Buenos Ayres. Et sur quels motifs s'appuie-t-on pour cela? On se targue d'un prétexte absurde, ridicule, illegal; d'un prétexte qui, lui seul, en d'autres circonstances et sous un gouvernement plus soucieux de son honneur et du bonheur de ses sujets, aurait suffi pour amener un conflit et une demande d'indemnités. On contraint un Français à fermer son établissement parce qu'il n'a pas voulu prendre part à des fêtes où le nom de son roi était insulté, où sa nationalité était avilie; parce qu'il n'a pas arboré ce jour là sur sa maison un pavillon qui n'était pas celui de son pays. Et c'est d'une telle cause avouée que jaillissent les persécutions exercées depuis sept ans contre M. Gascogne!

En 1840, la restitution de ses propriétés est accordée par la signature du traité Mackau, notre compatriote doit reprendre librement possession de ses biens à Bahía-Blanca et de l'exercice de son industrie et quand il veut s'y rendre, on lui refuse son passeport; et quelque mois après le traité, Rosas le viole impunément.

En juillet 1841, neuf mois après le traité, un décret de Buenos-Ayres, donne ordre au juge de paix de Bahía-Blanca, non pas de remettre M. Gascogne en possession de ses biens; mais de lui intimer le même ordre de liquider ces propriétés, qui lui avait été donné pendant le blocus et que le traité Mackau avait annulé. Et voilà comme Rosas remplit les clauses du traité.

M. Gascogne a vainement demandé justice pendant plusieurs années; et M. de Lurde, ministre de France à Buenos Ayres, n'a pu rien obtenir. Quand donc la France connaîtra-t-elle l'homme qui viole les traités, qui persécute et spolie les étrangers, l'homme enfin dont M. de Lurde n'a pu rien obtenir, parce que la France a faibli devant lui en 1840!

FRANCE.

Paris, 31 mars 1845.

L'aggravation de la situation politique, ses difficultés chaque jour croissant sont un fait qui frappe aujourd'hui tous les yeux — même les moins ouverts; et jette dans une douloureuse perplexité, dans une pesante irrésolution, tous ceux qui comme nous, mais non point indifférents, sont sans intérêts et sans passions dans la lutte extrême à laquelle ils assistent avec regret, n'ont qu'une pensée: le bien et l'honneur du pays, voient le mal et ne voient plus le remède!

Le remède!... il y en avait encore un il y a quelques semaines, et nous l'avons alors indiqué: c'était que M. le ministre des affaires étrangères, à qui trois années n'avaient pas suffi pour obtenir du cabinet anglais que celui-ci se rendit au vœu de la France exprimé par la chambre des députés, de voir replacer notre commerce sous la surveillance exclusive de notre pavillon, et qui ne s'était pas senti assez fort pour refuser à l'Angleterre une réparation demandée avec arrogance, une indemnité obtenue sans droit; c'était que M. le ministre des affaires étrangères, se fondant sur ces motifs ou alléguant un prétexte, se retirât du cabinet avant l'ouverture de la session. Cette retraite volontaire, par laquelle il eut rendu à ses collègues toute liberté; cette retraite momentanée, par laquelle il n'eût fait à l'avenir que le sacrifice d'un présent assez court, cette retraite habile par laquelle il eût étouffé tout germe de division dans le sein du parti conservateur et acquis de nouveaux droits à sa confiance et à sa reconnaissance; cette retraite, sans diminuer l'orateur, eût grandi l'homme d'état!

Consciencieusement, qui eût osé dire que M. Guizot s'était retiré parce qu'il avait douté de la supériorité de sa parole? Qui eût osé dire qu'il avait fui devant la tribune? Et si on l'avait dit, qui l'aurait cru? — Mais en admettant même qu'il y eût lieu de craindre que la noblesse et la prudence de cette conduite fussent méconnues, dénaturées, fausement interprétées, indignement calomniées par les partis, l'ancien ministre des affaires étrangères ne demeurerait-il pas toujours le député de Lisieux, l'orateur que l'opposition, tout en le combattant, ne peut se défendre d'admirer? La tribune et ses amis ne lui restaient-ils pas toujours? Il y a des circonstances où l'homme, même le plus fort, n'attend pour renoncer à la lutte, qu'il ait épuisé cette dernière ressource.

Quand Napoléon a abdiqué à Fontainebleau, il pouvait encore combattre; il ne l'a pas voulu, et cette abnégation ne lui a rien fait perdre de sa gloire. Au moyen de cette retraite volontaire de M. le ministre des affaires étrangères, M. le comte Molé eût alors pu prendre, à côté de trois de ses anciens collègues du 15 avril, la place de M. Guizot dans le conseil, et Guizot, s'il

l'avait voulu, n'aurait eu qu'à accepter la place de M. Sauzet au fauteuil de la présidence.

Aujourd'hui son ministère est à bout de voie; imposé devant la chambre actuelle, il songe à la renouveler et cherche tous les moyens imaginables pour se rendre favorables les élections prochaines. L'indemnité-Pritchard l'a perdu dans l'esprit des masses électorales; il sait et veut à tout prix effacer cette souillure: pour y parvenir, on assure que, mettant à profit la position forcée que lui a faite les demandes de conversion qui, en diminuant les dépenses du trésor, lui permettrait d'annoncer aux contribuables un allègement des charges. Ce double projet n'a pas encore obtenu la sanction nécessaire pour être présenté aux chambres. Pressé par le temps et les difficultés de sa position, le ministère demande une prompt solution, et, en désespoir de cause, il a, dit-on, offert sa démission. Malgré cette menace, tout est encore en suspens: on craint de trop accorder à la province et de méconter la capitale; on se souvient des embarras causés par les projets de conversion de M. de Villèle, et on se tient en garde contre tout fâcheux entraînement.

Le départ de M. le duc de Broglie pour Londres a mis fin aux projets qui s'agitaient autour du noble pair, et par suite desquels on avait répandu le bruit qu'il avait différé son voyage. Une des propositions que le négociateur français est chargé d'offrir au gouvernement anglais en échange du droit de visite, consisterait à organiser des croisières mixtes en permanence au point de départ et d'arrivée des bâtiments négriers. Une autre proposition tendrait, assure-t-on, à détruire les factories d'esclaves et à déclarer la guerre aux chefs nègres qui seraient convaincus de faire le traité. Nous doutons que le cabinet britannique accepte aucune de ces propositions, qui sont à la fois insuffisantes et dangereuses. D'un autre côté, il est difficile de croire qu'un homme du caractère et de la position de M. de Broglie ait consenti à se charger d'une mission aussi importante sans avoir à peu près la certitude d'obtenir une concession quelconque; mais quelques efforts que fasse le noble pair, cette concession, s'il lui en est accordée, sera de médiocre valeur. Le ministère tory, voulut-il en faire une sérieuse, le pourrait difficilement. L'état de l'opinion, en Angleterre, ne lui permet guère de céder sur une question qui excite si vivement les susceptibilités du parti républicain.

Le congrès espagnol a été saisi, dans la séance du 11 mars, d'un projet de loi important sur les élections. D'après le nouveau système électoral, le nombre des députés sera porté à 306. L'élection sera directe et ne se fera plus dans les chefs-lieux de provinces, comme aujourd'hui, mais dans les districts. Cette disposition essentielle diminuera beaucoup l'action des députations provinciales et des *ayuntamientos* qui formaient les listes électorales à leur gré et désignaient elles-mêmes les candidatures. La nouvelle loi nous semble plus en harmonie avec les principes constitutionnels; elle modifiera aussi les mœurs et les habitudes parlementaires du pays. En effet, les candidats à la députation, en Espagne, se rendaient rarement eux-mêmes dans les provinces dont ils briguaient les suffrages. D'une part le gouvernement, d'autre part les autorités locales disposaient arbitrairement des élections; Aussi pouvait-on dire que les membres des cortès étaient, à toutes les époques,

encore plus les représentants de l'administration existante que les corps municipaux de la nation. En effet, ils n'étaient souvent pas même connus dans les provinces où ils étaient élus. Désormais les candidats seront obligés de se présenter personnellement devant leurs commettants, et se pénétrant mieux des vrais intérêts du pays, pourront à leur tour communiquer dans les provinces cet esprit d'ordre et d'affaires qu'ils acquièrent dans les délibérations et les travaux législatifs.

La paix entre l'Espagne et le Maroc n'aurait pas été de longue durée, s'il en faut croire l'*Eco del Comercio*. On écrit d'Almería, à ce journal, sous la date du 3 mars, que la garnison de Melilla a dernièrement fait un feu soutenu pendant toute la nuit contre les Marocains qui bloquent la place, et qui ont en leur pouvoir les forts détachés de San-Lorenzo, San-Francisco et Santiago. La garnison était très fatiguée et souffrait de terribles privations; il serait cependant facile de l'approvisionnement car Melilla est plus près que Melaga, la traversée est moins pénible et il y a plus de moyens de communication.

Un journal du Midi nous apprend qu'Abd-el-Kader s'agitait sur la frontière occidentale de nos possessions et qu'il était peut-être à la veille de tenter quelque nouveau coup.

Voici donc le résultat du traité du Maroc signé avec tant d'empressement par M. Gluksberg! Que peut-on espérer maintenant de cette délimitation du territoire dont le gouvernement a chargé M. Larue? Croit-on que ces lignes, tracées par la diplomatie, auront quelque valeur si la guerre se rallume dans la province d'Oran?

Ce mouvement que prépare, dit-on, Abd-el-Kader n'a peut-être rien de sérieux. Quoiqu'il en soit, l'émir serait sans doute moins ardent à l'attaque, s'il ne sentait que l'épée de la France, conférée à des mains faibles n'a plus la liberté de frapper de tout son poids. (Courrier Européen.)

NOUVELLES DIVERSES.

— La commission nommée pour l'examen des questions relatives à la navigation à vapeur s'est déjà rassemblée plusieurs fois. Dans une de ces séances, M. le prince de Joinville a pris la parole et a donné des détails très curieux sur les observations pratiques qu'il a faites lors de l'expédition de Tanger. Le prince a été écouté avec le plus vif intérêt, et a promis de revenir avec plus de détails sur différents points qu'il a signalés, lorsque l'ordre des travaux de la commission en amènerait l'examen.

— Dernièrement, à Constantine, pendant la messe militaire, dix à douze Arabes se tenaient debout derrière la haie de soldats, et paraissaient vivement impressionnés par la musique, la tenue des troupes, celle de l'état-major, les roulemens des tambours se mêlant aux prières du prêtre. Après la messe, deux d'entre eux, et une juive auprès d'eux contemplaient avec respect l'image du Christ. *Sidna Aissa!* leur dit un Européen, croyant peut-être leur apprendre quelque chose, *Sidna-Aissa!* répétaient-ils aussitôt en témoignant qu'ils étaient familiarisés avec ce nom qui signifie: Notre Seigneur Jésus. La juive, interrogée par la même personne sur la cause de son admiration, répond qu'elle vénère ce que les Français vénèrent. « Tu sais bien, ajouta-t-elle, que Jésus est le fils d'une juive, et que ce n'est pas un circoncis. »

— La royauté donne partout de brillantes espérances: l'impératrice du Brésil vient d'accoucher d'un fils, la reine de Portugal a accouché d'une fille, la reine d'Angleterre donnera bientôt le jour à un cinquième enfant, d'un autre côté on annonce que la reine des Belges, la duchesse de Nemour, la duchesse de Saxe-Cobourg, la duchesse d'Aumale et la princesse de Joinville sont toutes cinq dans une situation fort intéressante.

— M. Victor Hugo a reçu de la reine d'Espagne, sur la proposition de M. Martinez de la Rosa, l'ordre de Charles III.

— On écrit de Florence :

« Le célèbre ingénieur comte Marchetti Thomas de Riète, vient de rédiger un projet tendant à joindre la Méditerranée à la mer Adriatique. »

— On écrit d'Italie à la *Gazette d'Ausbourg* :

« Tout récemment le directeur de la police de Fano a été assassiné; le poignard, qui était resté dans sa poitrine, portait ces mots: *Vendetta deata liberati romagnoli*. »

» On ignore si la machine infernale qui a été trouvée sous le théâtre de Boulogne y avait été placée dans le but de commettre un vol ou de déterminer un mouvement politique.

» Sur les représentations des habitants de Ravennes, le gouvernement a décidé que, pour le moment, le siège de la légation ne serait pas transféré à Faenza.

» Tout récemment des arrestations ont été opérées parmi les libéraux d'Ancone qui avaient fait une manifestation politique à l'enterrement d'un de leurs amis.

— Depuis la proclamation de son indépendance, il y a vingt-cinq ans, le Mexique n'a pas eu moins de six présidents et un empereur. L'empereur était Iturbide, et les présidents sont: Victoria, Pedraza, Guerrero, Bustamante, Gomez, Frias et Santa-Anna. Iturbide fut fusillé à Tampico, Pedraza s'enfuit sous le déguisement d'un moine et Bustamante, trois fois réintégré au pouvoir, fut enfin chassé par ce même Herrera qui chasse aujourd'hui Santa-Anna.

(Courrier Européen.)

NOUVELLES DU SOIR.

Toutes les nouvelles que nous avons pu recueillir aujourd'hui sur la question de l'intervention résument et confirment ce que nous avons depuis long-temps prôné dans notre journal: que Rosas pour gagner du temps, soulèverait tous les embarras possibles aux agents étrangers dans la solution de la question qui les a appelés à Buenos-Ayres, et qui pousse dans ses derniers retranchemens par un diplomate énergique et habile, il rejeterait alors tout arrangement. C'est ce qui a lieu aujourd'hui.

Le navire français qui fut signalé au large, il y a quelques jours était "l'Agronome" allant de France à Buenos-Ayres.

DEPARTEMENT DE LA POLICE

DEMANDES DE PASSEPORTS DU 2 JUILLET

PREMIERE PUBLICATION

Don Maria Silva, Buenos-Ayres.

Présentés.

Don Maria Martín, Buenos-Ayres.

Don José Molinari, Rio-Grande.

Don Leonardo Hargrave, Buenos-Ayres.

Don Mansicio Rogendas, Id.

Don Isidore Laporte, Id.

Don Celstina Daverac, Id.

Montevideo, 2 juillet 1845.

AVIS.

Dans la rue de Buenos-Ayres on vend un terrain situé au coin de la rue de Patagonie, ayant 25 varres sur la première façade, 47 à la seconde et 480 de superficie. On le cède pour 200 patacons.

S'adresser en la *ESCRIVANIA* du Commerce, rue du Cerrito n. 207.

AVIS.

Hauty, marbrier-fontainier, arrivant de Paris, se charge de toutes réparations relatives à son état. Il remet à neuf les vieux marbres et tout ce qui concerne la marbrerie.

Il repare aussi et met à neuf toute espèce de fontaines en pierre filtrons, et remplace les pierres à filtre cassées.

Il demeure rue du Sarandi n. 210.



VENTE A L'ENCHERE.

[Remate.]

AR RAFAEL RUANO

Rue de las Piedras, n. 74.

Aujourd'hui jeudi, 3 courant, aura lieu la vente à l'encan, pour cause de départ, d'une grande quantité de meubles en bon état, et de bon goût.

PAR LE MEME,

Même adresse.

Demain vendredi, 4 courant, aura lieu la vente d'un très joli assortiment de bijouterie, d'orfèvrerie, etc.

AVIS DIVERS

PLAN DE LA VILLE DE MONTEVIDEO.

En vente, avec la nouvelle nomenclature des rues, à un patacon chaque; au magasin de chapellerie de M. Vaillant, calle de los Treinta y Tres, n. 88.

Ce plan, le meilleur de ceux qui aient paru jusqu'à ce jour, ne laisse rien à désirer pour son exactitude.

DEPARTEMENT DE LA POLICE.

AVIS.

Il existe dans les bureaux de la Police une paire de balances et une planche qu'on suppose avoir été volés. Les ayant-droit peuvent se présenter pour réclamer ces objets qui leur seront délivrés s'ils fournissent les preuves de leur propriété.

AVIS.

A LA GRANDE LUNETTE.

Maison Vigezzi, rue du Rincon n. 29 et 31

On trouvera pour ces jours de fêtes un grand assortiment de deux cents et quelques travestissements pour hommes et pour dames, plus cinq ou six comparées telles que pataquins, pierrots, magiciens, etc., dominos riches et de tous genres, un grand choix de masques en carton, ciré et satin, noir et de couleurs, faux-nez, barbes, moustaches et perruques.

Les personnes qui voudront bien honorer cette maison de leur confiance seront, comme par le passé, servis avec zèle, promptitude et aux prix les plus modérés.

IMMENSE BAISSE DE PRIX — 21 fr. au lieu de 70.

Le Propriétaire-Gérant, Jb. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS.